



Question sur un eventuelle mariage sous contrat

Par **galo**, le **05/05/2009** à **21:19**

Bonjour,

Ma situation actuelle est la suivante:

-divorcée avec deux enfant majeure sans bien matériel.

A ce jour je me remarie avec une personne ayant:

-deux enfant majeure également et propriétaire d'une villa.

Je souhaiterais savoir si je suis obligée de me marier sous contrat?

Si il décède avant moi à quoi dois je m'attendre de la part de ces enfants étant donné que mon mari souhaiterait que je reste dans sa maison. Ya t-il des procédures à faire avant le mariage. Merci par avance.